



COMPTE RENDU du Conseil de la classe : 505
du 26 /11 / 2018
Collège Manuel AZAÑA

CONSEIL DE CLASSE DU 1^{er} TRIMESTRE

Présidé par Mme FRAU,

Professeurs présents : Mme GARRIGUENC, Mme ORTEGA, Mme SACAREAU, Mme BELHADJ, M. VIGUIER, M. NICOLAS, Mme BARBIER et Mme BODET (CPE)

Élèves délégués présents : Mme ABBACH Dounia – M. EL YAHYAOUI Ilias

Parents délégués présents : LIEGEOIS Isabelle Tél : 06.84.39.73.79

REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL FORMULÉES SUR LA CLASSE PAR LES PROFESSEURS :

S'agissant de l'ambiance de la classe, le bilan est mitigé. La classe est considérée comme étant agréable par une partie des enseignants mais est, par ailleurs, qualifiée de classe bruyante dans d'autres matières. Il est noté la présence de quelques élèves qui dérangent le bon déroulement des cours. Grâce à la mise en place d'une fiche de suivi, leur nombre est passé de 9 en début d'année scolaire à environ 5 en fin de premier trimestre. Les élèves toujours présents sur la fiche de suivi sont fortement « encouragés » à adopter un comportement convenable et compatible avec une ambiance propice au travail.

S'agissant du niveau de la classe, il est hétérogène. Il existe une tête de classe d'environ 10 élèves mais pour d'autres, un effort est attendu sur la régularité et sur la qualité du travail fourni.

INTERVENTION DES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS DE CLASSE :

Les élèves délégués trouvent que l'ambiance dans la classe est bonne.

INTERVENTION DES PARENTS DÉLÉGUÉS :

12 questionnaires ont été retournés. Il en résulte un problème de cartable trop lourd. Certains parents d'élèves soulèvent le problème lié au comportement de quelques élèves qui nuit à la qualité de l'apprentissage. Comme indiqué plus haut, une fiche de suivi a été mise en place.

LE CONSEIL DE CLASSE A DÉCERNÉ :

FÉLICITATIONS	: 5
COMPLIMENTS	: 2
ENCOURAGEMENTS	: 3
MISE EN GARDE TRAVAIL	: 4
MISE EN GARDE COMPORTEMENT	:
MISE EN GARDE TRAVAIL ET COMPORTEMENT	: 5

- Les élèves ne disposant pas d'une connexion internet à leur domicile peuvent se rendre au CDI pour effectuer les devoirs donnés en classe.

- Il est rappelé aux familles que l'inscription au dispositif "devoirs faits" implique la présence de l'enfant à toutes les séances excepté en cas de motif réel et sérieux justifiant son absence.

- Vous pouvez contacter les parents élus à l'adresse parents.fcpe.azana@gmail.com et rester informé en vous connectant au blog fcpe.azana.over-blog.org